

Commune de DIEULEFIT

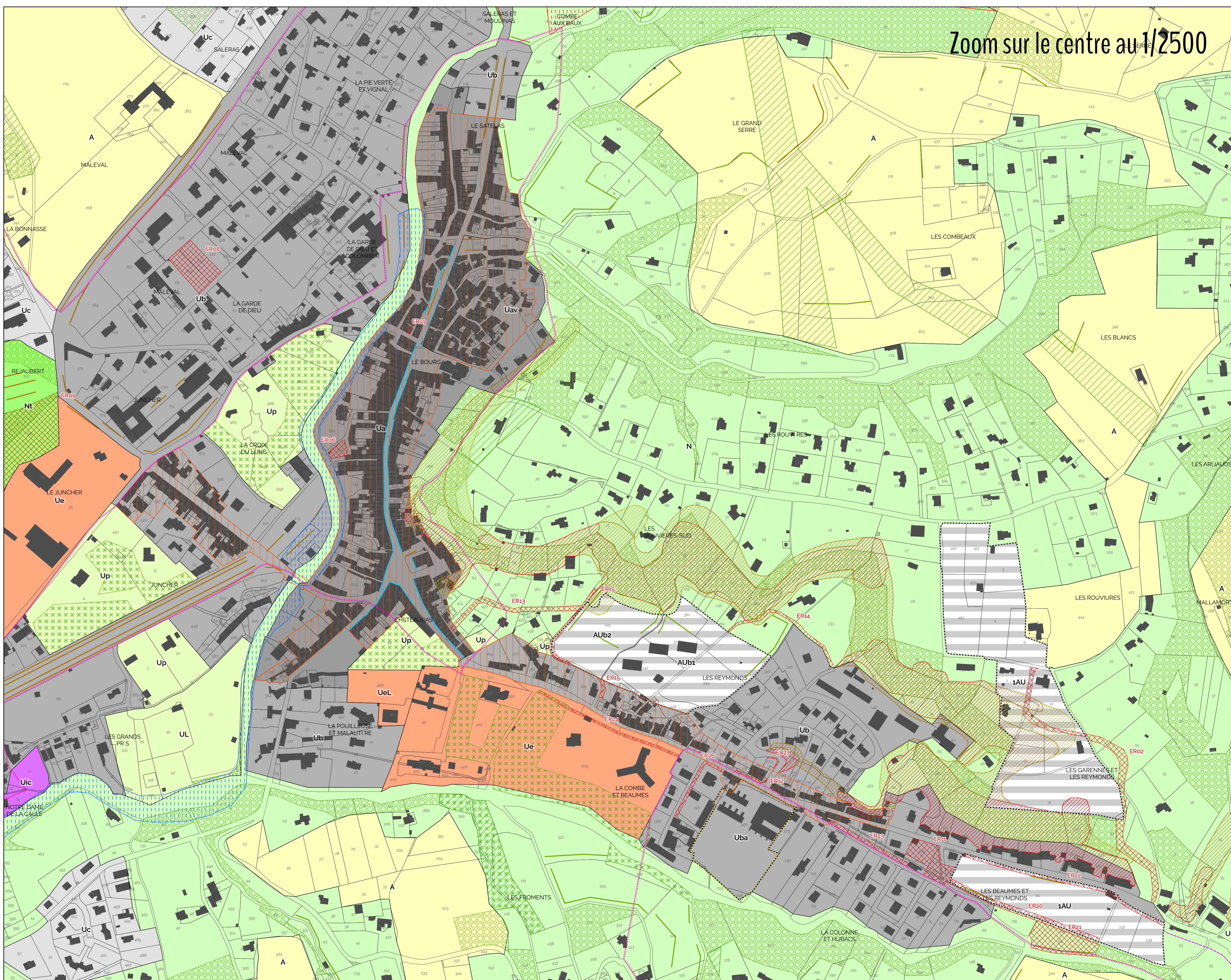
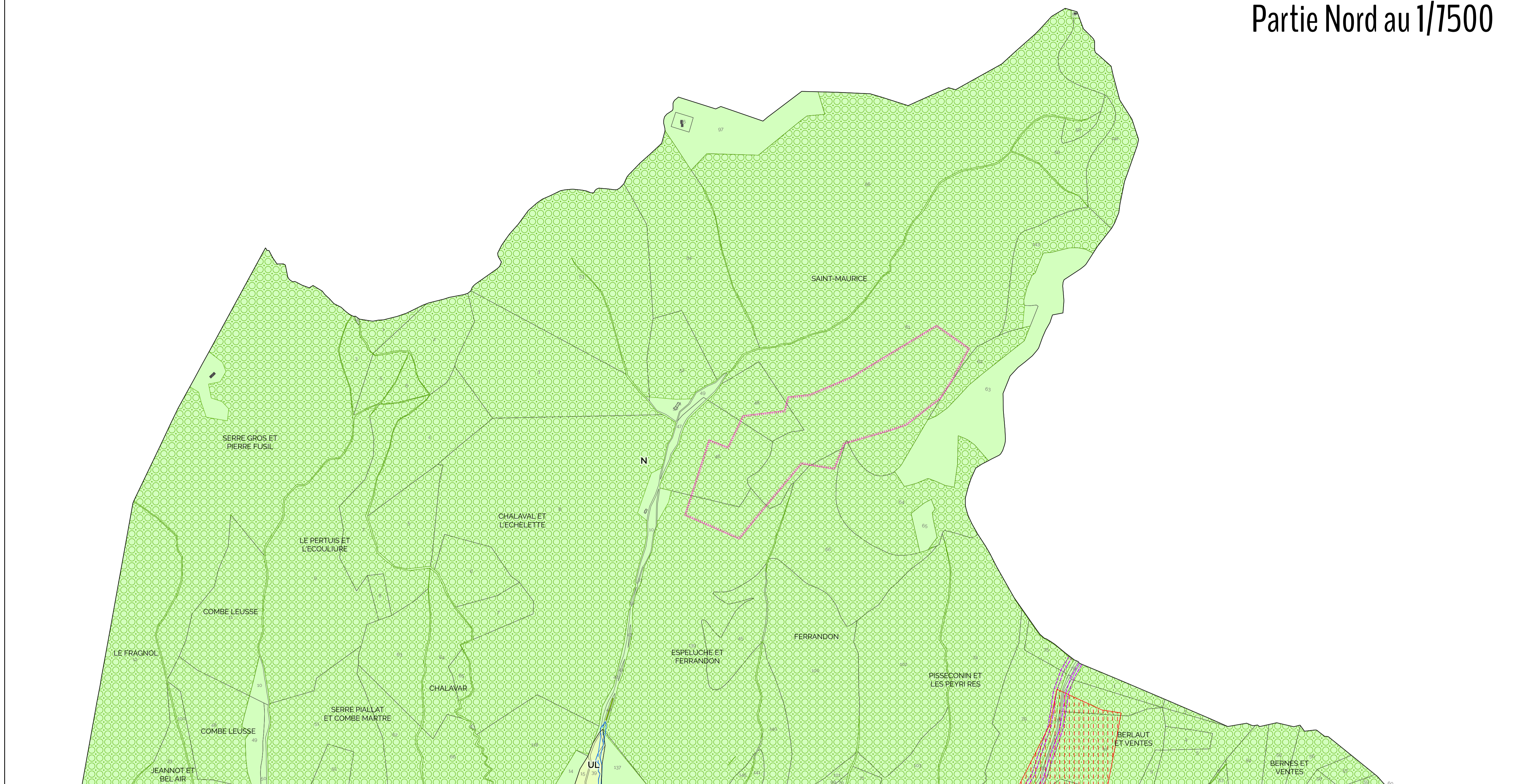
REGLEMENT
DOCUMENT GRAPHIQUE 2/2



Échelle	Procédure	Cadastre	Approbation
1 : 5000	Modification de droit commun n°3	PCI Vecteur (m.a.) 27/09/2022	

Plan comprenant :
 - Le zonage approuvé du 09/07/2014
 - La modification simplifiée n°1 du 10/12/2014
 - Les corrections apportées suite à la demande du tribunal administratif de Grenoble en date du 1er décembre 2016
 - La modification simplifiée n°2 du 25/01/2017
 - La présente modification de droit commun n°3

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal (Communautaire) du



- Ua** Zone urbaine à typologie urbaine ancienne
- Ub** Zone urbaine multifonctionnelle
- Uc** Zone urbaine à dominante pavillonnaire
- Ue** Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ui** Zone urbaine à vocation d'activités
- Up** Zone de protection des parcs
- Ut** Zone urbaine à vocation touristique
- UL** Zone urbaine à vocation de loisirs et de tourisme
- AUB** Zone à urbaniser à dominante d'habitat ouverte à l'urbanisation
- AUB1 et AUB2** Sous secteurs de AUB
- 2AU** Zone à urbaniser. Valorisation du site de Réaubert
- 1AU** Zone à urbaniser à dominante d'habitat fermée à l'urbanisation
- Uav** Sous secteur de Ua
- Ucc** Sous secteur de Uc
- Uel** Sous secteur de Ue
- Uic** Sous secteur de Ui

- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- Nt** Zone naturelle de loisirs

- Arbre d'alignement au titre de l'article L. 123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Haie au titre de l'article L. 123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Boisement remarquable au titre de l'article L. 123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Jardin remarquable au titre de l'article L. 123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Corridor écologique au titre de l'article L. 123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Servitude de projet au titre de l'article L.123.2a du code de l'urbanisme
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L.130.1 du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Marge de recul des habitations par rapport à l'axe de la voie
- Secteur d'assouplissement des règles de stationnement
- Zone de saisie archéologique
- Protection des RDC commerciaux

- Les risques (tracé indicatif, d'après les données fournies par la DDT, cartes aux 1/25000)**
- Risque d'inondation
 - Aléas moyen feu de forêt

- Risques liés aux mouvements de terrains (Se reporter à l'étude Alp'Géorisques annexée au PLU)**
- Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible

